

**DEMANDE DE DISSOLUTION VOLONTAIRE  
SANS LIQUIDATION****Règles s'appliquant à la demande**

- Avant de déposer cette demande, veuillez examiner les exigences sur notre [site Web](#).
- Vous devez joindre à votre demande de dissolution de la société une copie de la résolution ordinaire et de l'affidavit exigés en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les sociétés*.
- Droits exigibles : 100 \$ incluant le certificat de dissolution (formulaire imprimé) ou 60 \$ (YCOR)

Dénomination sociale	Numéro d'enregistrement

Date de la résolution ordinaire autorisant la dissolution de la société	AAAA/MM/JJ

Confirmations (les deux sont obligatoires)
<input type="checkbox"/> Je confirme l'autorisation de la dissolution par résolution ordinaire ci-jointe.
<input type="checkbox"/> Je confirme l'obtention d'un affidavit souscrit par au moins deux administrateurs (ci-joint).

Communication avec la société
Afin de faciliter la communication pendant le traitement de vos documents, veuillez indiquer :
<b>Mode de transmission</b> – Choisissez un mode de transmission des documents certifiés de la société.
<input type="checkbox"/> Par envoi électronique à l'adresse courriel de la société : _____
<input type="checkbox"/> Par la poste à l'adresse postale du bureau enregistré
<b>Représentant de la société</b>
Personne-ressource : _____ Téléphone : _____

Signature et autorisation		
<b>En vertu de l'article 209 de la Loi sur les sociétés, commet une infraction quiconque fait une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard d'un fait important dans un document déposé dans le registre des entreprises.</b>		
<input type="checkbox"/> J'ai obtenu l'autorisation de remplir cette demande.		
Nom de famille de la personne qui signe ce formulaire	Prénom(s) de la personne qui signe ce formulaire	
Titre de la personne qui signe ce formulaire	Signature	Date de la signature AAAA/MM/JJ

En signant et en déposant ce formulaire, vous autorisez Entreprises, associations et coopératives à entrer les données s'y trouvant dans notre registre en ligne. Une fois entrés dans le registre, ces renseignements deviendront le document officiel. Nous faisons de notre mieux pour bien transcrire ces renseignements, mais leur exactitude ne peut être garantie. Si vous constatez des inexactitudes ou des omissions sur votre copie certifiée, il vous incombe d'en aviser Entreprises, associations et coopératives dans les 30 jours suivant sa réception pour les faire corriger.

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis conformément à la *Loi sur les sociétés*, LRY 2018, ch. 15. Ils seront utilisés aux fins d'application de cette loi et de ses règlements connexes et à d'autres fins légitimes, notamment à l'établissement d'un registre public. Toute personne a le droit d'examiner les renseignements contenus dans ce registre public et d'en faire des copies ou d'en tirer des extraits. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Entreprises, associations et coopératives en écrivant à [corporateaffairs@yukon.ca](mailto:corporateaffairs@yukon.ca) ou en téléphonant au 867-667-5314 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5314.